



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

« Communiquer et travailler en équipe au service des enfants, des parents et des professionnel(le)s »

Durée : 1 journée

Public : Une équipe de structure d'accueil collective de Jeunes Enfants

Pré-requis : Être membre de l'équipe en formation

Taille du groupe: En fonction de la taille de l'équipe

Intervenant : Philippe RELLO, EJE-Psychopédagogue et formateur

Objectif général :

Mobiliser l'équipe en formation sur les conditions d'une communication et d'un travail en équipe véritablement au service des enfants, des parents et des professionnel-les

Objectifs pédagogiques : Permettre aux professionnel(le)s de :

- Acquérir et développer des connaissances en matière de communication professionnelle et de travail en équipe
- Identifier les conditions de la cohésion et de la cohérence d'une équipe
- Comprendre les enjeux pour les enfants, les parents accueillis et les professionnel-les d'une communication et d'un travail en équipe réfléchis conscients et volontaires
- Mener un travail de retour sur expériences sur la communication et le travail d'équipe

Aptitudes et compétences visées :

- Être capable de se comporter et d'agir en professionnel-le au service des enfants, des parents et de l'équipe
- Savoir dire, d'écouter et entendre en professionnel-le dans le cadre de la communication quotidienne entre professionnel-les
- Être capable de contribuer consciemment et volontairement à la cohésion et à la cohérence de l'équipe
- Être capable de respecter les circuits de communication et de décision définis et en vigueur au sein de la structure

PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

www.partagem.fr

302, rue de la Charrière

38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500€

SIRET : 79036112500020



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

Programme et contenus prévisionnels :

1. Accueil et présentation des participant(e)s, des objectifs et du déroulement de la journée.
2. Des mots, du sens - jeu d'immersion dans le thème
3. Ce qui fait une équipe. Ce qui défait une équipe.
4. Travailler en équipe et agir en professionnelle : enjeux et réalités pour les jeunes enfants accueillis
5. Ressentis, représentations et attentes individuelles au sujet de la communication et du travail d'équipe.
6. État des lieux, besoins, attentes et propositions d'évolutions
7. Bilan individuel et collectif de la journée

❖ Moyens et supports pédagogiques :

- 1 salle consacrée à l'action de formation.
- 1 vidéo projecteur + PC équipé d'un lecteur de DVD + Câbles adaptés.
- 1 paper-board + feuilles de paper-board + 2 pochettes de marqueurs 4 couleurs.
- Apports + Echanges
- Travaux en petits groupes + Retours au grand groupe
- Jeu
- Documents texte
- Photo-langage
- Brainstorming
- Analyse de situations pratiques - Retours sur expériences
- Au cours et à l'issue de la formation des textes sont communiqués directement ou par mail (adresse mail personnelle ou adresse mail de la structure de rattachement).

❖ Modalités de suivi et appréciation des actions menées :

- Un temps d'expression des attentes des stagiaires en tout début de formation.
- En fin de journée, un temps de synthèse réalisé par les stagiaires des connaissances et réflexions développées au cours de la formation.
- Un document individuel d'évaluation de la formation à compléter par chaque participant-e au dernier jour de la formation.
- Un bilan collectif à l'issue de la dernière journée de formation.
- Un bilan avec le service organisateur de la formation 15 jours à 1 mois après la formation

PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

www.partagem.fr
 302, rue de la Charrière
 38660 Le Touvet
 SARL au capital de 1500€
 SIRET : 79036112500020

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes
 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

❖ Sanctions de la formation

- Un relevé de présence des stagiaires sera communiqué au service organisateur de la formation.
- Une attestation de stage conformément aux dispositions de l'article L.6353-1 alinéa 2 sera remise à chacun des participant-es présent-es à l'issue de la formation.
- Une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au service organisateur de la formation à l'issue de la prestation (article L.6353-1 du code du travail)

PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

www.partagem.fr

302, rue de la Charrière

38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500€

SIRET : 79036112500020

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat